

loppement parmi eux de l'enseignement élémentaire supérieur. Ils ont, paraît-il, répondu à cet appel de façon à assurer l'existence de la fondation en vue.

Nos réformateurs nous ont-ils assez vanté, comme contraste aux institutions catholiques, les excellentes dispositions hygiéniques et, en général, le soin du confort des élèves qu'on remarque dans les écoles publiques des autres provinces, et particulièrement d'Ontario! S'il faut en croire un journal protestant de Toronto, il faut en rabattre de ces louanges motivées par des considérations fort étrangères, assurément, à la bonne formation intellectuelle et morale des enfants. D'après ce journal, beaucoup d'écoles publiques dans Ontario seraient défectueuses et donneraient peu de satisfaction et de confort au point de vue de l'éclairage, de la ventilation et du chauffage. On se plaint, d'autre part, que le programme d'études y est surchargé, et il se fait un mouvement pour qu'on le circoncrive à des notions plus simples et plus usuelles. Si elles n'ont pas même sur les écoles catholiques ces avantages matériels et si elles ne servent qu'à faire éclater les cerveaux comme des machines surchauffées, que leur reste-il donc, à ces fameuses écoles *pratiques*?

Le nouvel évêque de Vancouver, C. A., Mgr. Alexander Christie, sera sacré dans la cathédrale de St. Paul, Minn., le 29 juin courant, par Sa Grandeur Mgr. Ireland, archevêque de St. Paul.

Des interpellations récentes faites au Sénat ont fourni l'occasion de révéler au public toute une série de documents portant sur la question scolaire au Manitoba. Ce sont diverses pièces imprimées et publiées à Rome, entre autres un mémoire de M. Laurier à la secrétairerie d'Etat, dans lequel la fourberie perce à chaque ligne pour qui est au courant de ce qui s'est passé ici.

Ces documents éclairent d'un triste jour l'esprit qui a poussé le chef libéral et les autres protestataires contre la conduite de l'épiscopat à manœuvrer auprès des autorités romaines pour les circonvenir et leur arracher une condamnation de l'attitude des évêques canadiens. Ils y vont même jusqu'à invoquer comme moyen leur propre conduite, lors de la discussion de la loi réparatrice, pour faire croire à l'existence dans le pays d'un état de choses comme celui qu'on remarque dans les vieilles sociétés européennes à l'égard desquelles la diplomatie pontificale est tenue à